

du Travail, et à remettre tous les pouvoirs entre les mains des syndicats corporatifs.

Le jour où la chose sera exécutée, les syndicats auront une puissance formidable, contre laquelle le patronat pourra difficilement se défendre.

En résumé, l'œuvre du ministre Waldeck-Rousseau est des plus funestes à notre industrie.

Si le patronat n'arrive pas à trouver un terrain d'entente et à s'unir étroitement pour la défense des intérêts communs, nous redoutons beaucoup que la crise qu'il subit en ce moment ne s'aggrave et ne cause la ruine complète de l'industrie Française.

KRUGER EN FRANCE. — Le Président du Transvaal a mis enfin le pied sur le sol français.

Malgré tous les embarras, tous les incidents diplomatiques créés et soulevés par l'Angleterre, Kruger est en France, où il passera quatre jours seulement à Paris, pour s'entretenir avec le gouvernement des affaires de son pays.

Le Président Kruger est arrivé jeudi à Marseille, et il a été accueilli avec un enthousiasme qui dénote qu'en France, le Droit et la Justice y sont encore profondément enracinés.

Rarement spectacle plus pathétique et plus fait pour frapper les imaginations aura été offert à l'univers.

Il est possible que notre gouvernement, terrorisé par l'Angleterre n'ose manifester ouvertement ses sympathies à l'héroïque vieillard. Mais l'opinion publique, le pays tout entier ont manifesté par la bouche des trois cent mille personnes qui attendaient Kruger sur le port de la Joliette: « Vive le Transvaal ! Vivent les Boers ! »

La diplomatie, les intérêts de parti disparaissent devant cette manifestation grandiose. Waldeck-Rousseau et son ministère, ne peuvent rien contre le fait d'un peuple acclamant, comme on l'a fait à Marseille, comme on le fera à Lyon et à Paris, un grand patriote venant en Europe plaider la cause de ses concitoyens victimes d'un acte abominable.

Est-ce à dire que le peuple Français, en se livrant à ces manifestations, ait la pensée de déclarer la guerre à l'Angleterre ?

Il a voulu seulement, en se conformant à ses traditions d'honneur et de loyauté, protester contre l'atteinte portée au Droit et à la Justice, et entourer d'une sorte d'aurole le héros qui, par sa fermeté, a su pendant plus d'une année tenir tête à une puissance formidable dont les ressources semblent inépuisables.

C'est pourquoi, nous joignons, au moment où le Président Kruger va entrer en conférence avec les Ministres notre témoignage de sympathie, à ceux si nombreux qu'il a reçus et qu'il va recevoir.

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR A LA CHAMBRE. — Nous avons dit toute notre pensée sur l'affaire des Prévoyants de l'Avenir.

Nous avons montré quel intérêt la Franc-Maçonnerie et la Haute banque avaient à mettre la main sur cette société si importante et de l'empêcher de prendre une extension plus grande en conservant son indépendance.

Le coup est porté. On peut même dire que les Prévoyants de l'Avenir ont vécu. Les trente quatre millions du capital social vont être versés dans les caisses de l'Etat, et les sociétés seront, au moment d'une crise ou d'une guerre, logés à la même enseigne que les dépositaires des caisses d'épargne. Ils étaient maîtres de leur argent, ils sont dès à présent tributaires de l'Etat.

Quelques Députés ont voulu se faire l'écho des plaintes de la majorité des Prévoyants de l'Avenir, mais, la Chambre inféodée aux doctrines collectivistes, a bien vite éconduit ces trouble-fête.

Lorsque le député Lasies a demandé la parole pour interpellier le Gouvernement, on lui a clos la bouche en lui jetant à la figure le mot toujours employé par nos parlementaires lorsqu'une question les gêne: « A un mois ! »

Dans un mois, la majorité de la Chambre espère que le public aura oublié. La question ne sera plus opportune; il y aura un fait accompli, et un Ministre quelconque montera à la tribune, et y débitera quelques calembredaines. La Chambre votera l'ordre du jour pur et simple et l'affaire sera enterrée.

Les Prévoyants courront après leur trente quatre millions, et lorsque le moment sera venu, ils se lamentent, ils diront comme tous les désespérés: « Ah ! si nous avions su ! Ce sera trop tard. La folie de l'égalité et le défaut de discipline les aura perdus, comme tant d'autres. »

L'ALCOOLISME

X
L'alcool et le travail
(suite)

Ces données qu'ont fourni les essais scientifiques, méthodiquement entrepris, soit dans les laboratoires, soit dans les chantiers de

travail, sont confirmées par la pratique empirique de nombreux sujets que leur genre d'existence met en situation de produire des efforts considérables.

L'expérience des coureurs par ce temps de bicyclocomanie à outrance est du reste bien capable de nous éclairer à ce sujet: de l'aveu des meilleurs cyclistes, des champions les plus en renom, l'alcool ne vaut rien quand ils ont de grands efforts continus à faire, et leur enlève plutôt leurs moyens. Tout au plus l'absorption des excitants alcooliques pendant les derniers moments des courses quand il s'agit de donner le coup de collier final peut-elle secouer passagèrement leur fatigue et paraître relever leur énergie, mais cette excitation fictive est de peu de durée et souvent l'emploi intempestif et prématuré de ces moyens dangereux leur coupe les jambes bien loin de les aider.

De même les guides de la Suisse et des Alpes qui fournissent dans leurs courses à travers les montagnes et dans leurs ascensions périlleuses une somme énorme de travail, ont renoncé pour la plupart à l'usage de l'alcool que tous employaient autrefois comme stimulant: ils ont reconnu par leur expérience que cette boisson, bien loin de leur donner la vigueur et la résistance dont ils ont besoin, diminue au contraire leur endurance à la fatigue et réduit considérablement la limite de l'effort possible.

Cette notion s'est même tellement précisée depuis quelques années dans l'esprit des ascensionnistes qu'au dernier congrès international de l'alpinisme, tenu à Paris du 11 au 15 août dernier, la question de l'utilité de l'alcool au cours des excursions de montagne a été mise à l'étude: après une sérieuse discussion, le congrès, à l'unanimité des membres présents, a voté une résolution excluant de la liste des provisions pour les excursions difficiles, l'alcool et spécialement l'absinthe. (1)

Les explorateurs les plus hardis de notre époque, les héros qui se sont lancés intrépidement à la recherche du pôle, affrontant les mers désertes et les champs glacés plus redoutables encore à l'homme que les contrées sauvages de l'Afrique, ont reconnu les dangers des préjugés anciens et ont abandonné l'alcool dont les navires emportent tous d'habitude une large provision.

Fritjof Nansen, dont le nom est devenu à juste titre si célèbre et si populaire dans le monde entier, supprima complètement l'emploi des spiritueux parmi les hommes de son équipage et, à l'en emporta dans ses approvisionnements de voyage, ce fut uniquement pour l'usage médical: Personne de ceux qui ont vu les récits des explorations polaires, ne peut douter des fatigues que supportent les voyageurs, et de l'empressement qu'ils mettraient à utiliser l'alcool, s'ils y trouvaient le moyen certain de se reconforter et de se soutenir.

Ce sont les mêmes principes qui ont amené la suppression des distributions d'eau-de-vie dans certaines armées et qui entraîneront fatalement la même réforme chez tous les peuples. Il est manifeste que dans les fatigues exceptionnelles des armées en campagne, les tempérants doivent et peuvent mieux résister au surmenage et présenter moins de prise à la maladie que les buveurs d'alcool.

En Suisse même, cette conviction produit des situations bizarres. La République Helvétique a été conduite par des raisons très discutables à établir le monopole de l'alcool dont nous aurons occasion de parler dans un de nos articles subséquents: or chaque année, avant le départ pour les manœuvres, une circulaire du département fédéral de la guerre ordonne aux chefs de corps d'exercer la surveillance la plus rigoureuse sur l'alimentation de leurs hommes et de s'assurer par des inspections fréquentes qu'ils n'emportent point avec eux de boissons distillées. L'Etat, marchand d'alcool, fait jeter au ruisseau l'alcool que ses soldats lui ont acheté! Ceux-ci du reste s'en trouvent fort bien et, que leur tempérance soit volontaire ou imposée, elle leur procure une vigueur et un entrain incomparables.

L'Angleterre nous donne le même exemple. Lors de la campagne contre le Mahdi, le visir Kitchener défendit absolument de comprendre dans les approvisionnements de campagne les spiritueux autres que les préparations alcooliques des pharmacies d'ambulance et refusa impitoyablement aux mercantils qui suivent son armée, l'autorisation de débiter des boissons distillées. De même lord Roberts, depuis qu'il a pris le commandement des forces anglaises dans le sud africain, a proscrié les distributions d'alcool et s'est efforcé d'en empêcher la vente à ses troupes.

Du reste les Boers dont l'héroïque résistance dans la guerre actuelle a émerveillé et enthousiasmé le monde entier, sont des hommes d'une sobriété exemplaire et, si tous sont de grands fumeurs, la plupart s'abstiennent totalement de boissons non seulement distillées, mais même fermentées, et se boivent que de l'eau. Et cependant ce sont de robustes travailleurs, menant une rude existence en temps de paix, et tenant la campagne pendant la guerre comme peu de vieux soldats sauraient le faire.

Nous pourrions multiplier les exemples

semblables, mais nous croyons avoir suffisamment montré que l'expérience vraie, l'observation sérieuse est en contradiction absolue avec les préjugés populaires et que l'alcool est bien loin d'être un tonique et un reconfortant. L'alcool, comme on l'a dit et répété, n'est pas le picotin qui rend les forces et combat la fatigue corporelle; c'est le coup de fouet qui oblige l'animal épuisé à tenter un dernier effort et à faire quelques pas encore avant de tomber.

Comment pourrait-on, dans ces conditions, légitimer et recommander son emploi? Est-il un homme raisonnable qui puisse encore vanter les bienfaits de l'alcool et le prôner au travailleur, comme un moyen de soulagement, comme un réparateur? N'est-il point regrettable d'entendre un ministre — poussé d'ailleurs par le seul souci d'équilibrer son budget, même au prix du malheur du peuple, — oser prôner l'alcool à la tribune du Parlement et soutenir qu'il est indispensable à l'ouvrier pour lutter contre le surmenage?

Non, l'alcool n'est pas nécessaire à l'ouvrier; il lui est même nuisible à tous les points de vue. Il est nuisible par son action immédiate parce qu'en réplissant il réduit la capacité productrice et la résistance du travailleur; il est nuisible par son action consécutive, parce que la répétition de son emploi amène fatalement l'alcoolisme et par suite une réduction des qualités propres de l'individu; il est nuisible aussi parce qu'il détourne vers des dépenses superflues les ressources ordinaires de la famille.

C'est donc un devoir de montrer à l'ouvrier le tort réel que la consommation de l'alcool lui fait, de lui prouver que, bien loin d'augmenter et de soutenir ses forces par l'usage des boissons spiritueuses, il les réduit et menace son existence même. Ce sera un immense service qu'on lui rendra et qu'on rendra aussi à la société tout entière.

TEMPERANS.

CHRONIQUE LOCALE TOURCOING

Il faudrait agir

Nous avons dit que, sous l'ancien régime si décrié par les Historiens de la Révolution, les coutumes, les usages et le costume même étaient réglementés par le pouvoir, lequel édictait des lois spéciales pour les différentes classes de la société et établissait ainsi les rapports entre ces classes.

Le gouvernement remplissait alors sa mission, comme le père de famille exerçait la sienne. Il ne tolérât point que le petit bourgeois et l'artisan, disposant de ressources limitées, rivalisassent d'élégance et de luxe avec des familles plus aisées.

Les doctrines maçonniques n'avaient point encore passé dans la loi; on s'efforçait de protéger et de conserver la famille qui, quoique le prétendent les philosophes de la Maçonnerie, est la base de la société. L'égoïsme et l'amour immodéré de l'argent n'avaient point encore troublé les rapports sociaux, et chacun acceptait les principes de l'autorité, comme une conséquence inéluctable de la faiblesse de notre nature.

C'est dans cet esprit de conservation sociale, que les gouvernements puisèrent, en Flandre comme ailleurs, non seulement les principes de leur droit coutumier, mais également les pratiques de leur vie intérieure.

La plupart des historiens locaux, se faisant l'écho des doctrines révolutionnaires, et opposant le principe de la Liberté à celui de l'Autorité, ont souvent fait appel aux passions humaines pour condamner ces règlements et ces lois, dont ils ne comprennent ou ne voulaient admettre ni la sagesse, ni la prévoyance.

La génération actuelle, élevée dans les idées révolutionnaires s'indigne à la pensée que le pouvoir ait pu réglementer les usages et même le costume.

Et cependant, les mêmes personnes qui se scandalisent des lois somptuaires qui ont conservé la famille et qui ont contribué si largement à faire la force des générations antérieures, les mêmes personnes admettent parfaitement la possibilité d'un impôt sur le revenu, où le principe de liberté sera atteint plus vive-

ment que par les lois somptuaires! C'est grâce à la sagesse de ces lois, que s'introduisirent dans nos Provinces, les costumes originaux, qui n'existent plus guère qu'à l'état de vestige et que les amateurs se disputent pour composer des collections.

Le costume était en harmonie avec la nature du climat, et conforme au caractère des habitants.

Avec la liberté, telle que l'ont préconisée les révolutionnaires, le costume local disparut; et aujourd'hui, il est remplacé par ce que l'on nomme « l'article de Mode », venu on ne sait d'où, imposé par on ne sait qui.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que « l'article de Mode » est d'un goût détestable; mais, chacun s'attache cependant à le subir plus ou moins servilement.

Sous prétexte de liberté commerciale, d'internationalisme économique, on en est arrivé à imposer aux populations du Midi ce qui ne pourrait convenir qu'à celles du Nord, à l'Est ce qui devrait être porté dans l'Ouest.

Aussi, à quelles mascarades n'assistons-nous point à chaque renouvellement de saison!

On voit les femmes du Nord de la France porter très souvent des étoffes aux couleurs éclatantes, dans une région humide et embrumée qui réclamerait plus de discrétion. Le goût est dévoyé à un tel point, qu'il suffit qu'une toilette fasse de l'effet sous le ciel de la Provence ou de l'Italie, pour qu'elle soit exportée aussitôt dans les brouillards de la Tamise, où elle choque les regards par son malencontreux éclat.

Mais, la Mode a tué l'Art et tout est accepté.

Il n'est pas jusqu'aux ménages d'artisans, où l'on ne constate les tristes effets de la tyrannie de la Mode.

Un mariage a-t-il lieu dans quelque paroisse? C'est à qui se fera remarquer par un luxe et un étalage de toilette extravagant. Qui oserait aujourd'hui traverser à pied les rues d'une ville pour aller recevoir la bénédiction nuptiale? La Mode veut que les plus modestes ne marient leur fille qu'en voiture, aux sons de l'orgue et sous des flots de verdure. Les jeunes époux croieraient se déconsidérer si, dès leur entrée en ménage, ils ne faisaient des frais considérables pour leur installation. Combien, voulant éclipser leurs concitoyens, consacrent la majeure partie de leurs apports dotaux à l'ameublement de leur intérieur, et se ressentent pendant toute leur existence de ce sacrifice fait à la Mode et à la vanité!

En présence de cette corruption, les personnes sensées et sages s'appliquent au contraire à rechercher la distinction dans la simplicité de leur mise, si bien qu'aujourd'hui, le monde semble renversé: les petits écrasent les grands de leur luxe de mauvais goût.

Mais, nous dira-t-on, que devient la liberté, si vous demandez la réglementation des usages et des costumes?

La liberté! existe-t-elle donc vraiment, peut-elle même exister dans la société, où les intérêts des uns dépendent d'une façon si étroite des intérêts des autres?

L'homme moderne s' imagine être libre, parce qu'il porte le costume à la Mode, dont la coupe et la couleur lui viennent de Paris ou d'ailleurs. Il est si peu libre que s'il essayait de rompre brutalement avec la Mode, il passerait bientôt pour avoir des lubies et il perdrait de ce fait toute autorité dans le monde.

Comme l'a fait remarquer Herbert Spencer, « les opinions, que ce bri-

(1) L'Abstinence, 4^e année, n° 11.